



**HAL**  
open science

## De la villa 44 à l'hôtel international Silmandé : Habitations "de fortune" des sites aurifères burkinabè

Quentin Megret

► **To cite this version:**

Quentin Megret. De la villa 44 à l'hôtel international Silmandé : Habitations "de fortune" des sites aurifères burkinabè. *Habiter*, 2023, 1. Cabanes et habitations de fortune, pp.39-50. halshs-04082012

**HAL Id: halshs-04082012**

**<https://shs.hal.science/halshs-04082012>**

Submitted on 17 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



## De la villa 44 à l'hôtel international Silmandé : Habitations "de fortune" des sites aurifères burkinabè

Quentin MÉGRET

### Résumé :

Depuis le début des années 80, le Burkina Faso connaît un boom aurifère d'ampleur. Cet élan s'est traduit par l'implantation, à travers le pays, d'une multitude d'espaces de vie et de travail dédiés à l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or. À partir de données ethnographiques recueillies entre 2008 et 2017, au cours d'enquêtes de terrain effectuées dans la région Sud-Ouest, cet article vise à cerner, dans un premier temps, le contexte incertain dans lequel l'activité aurifère se déploie. Une fois ce cadre posé, une analyse du mode de vie des communautés minières est développée en partant de la description des habitations du camp et de la perspective singulière d'un chercheur d'or.

### Mots-clés :

orpillage – mines – exploitation artisanale et à petite échelle de l'or - habitat précaire – Burkina Faso

### Abstract :

Since the early 1980s, Burkina Faso has experienced a major gold mining boom. This rush has resulted in the establishment, throughout the country, of a multitude of work and living spaces dedicated to artisanal and small-scale gold mining. Based on ethnographic data gathered between 2008 and 2017, during field investigations carried out in the South-West region, this paper aims to outline, firstly, the uncertain context in which gold mining activity takes place. In a second part, an analysis of the way of life of the mining communities is performed, based on a description of the camp's dwellings and the singular perspective of a gold digger.

### Keywords :

artisanal & small-scale mining – gold mining – makeshift housing - Burkina Faso

Depuis les années 80, le Burkina Faso connaît un boom aurifère d'ampleur. Cette impulsion s'est notamment traduite par l'implantation, à travers le pays, d'une multitude d'espaces de vie et de travail dédiés à l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or<sup>1</sup>. Partis du Sahel (Carbonnel, 1991), les premiers groupes de chercheurs d'or, accompagnés de prestataires de service, atteignent le sud-ouest burkinabè vers la fin des années 90. Originaires du plateau Mossi, mais également de régions et pays voisins (Ghana, Mali, Niger), ces communautés

---

<sup>1</sup> Sur son site Internet, l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) du Burkina Faso estime à 800 environ le nombre de sites d'exploitation minière artisanale implantés dans le pays.

minières itinérantes vont diffuser dans la région de nouvelles techniques d'exploitation de l'or et un mode de vie « à part », enrôlant sur leur passage les acteurs locaux enclins à se lancer dans l'aventure de la recherche du métal précieux. Les espaces aurifères vont ainsi se multiplier en quelques années.

Entre 2008 et 2017, j'ai séjourné à plusieurs reprises dans cette région et notamment sur le site aurifère de Fofora, situé à une poignée de kilomètres du chef-lieu de département Kampti. Cette expérience de terrain, étalée sur plusieurs années, sera mobilisée ici pour appréhender la pérennité de l'activité minière artisanale itinérante ainsi que le mode de vie et d'habitat qui lui correspond.

Pour ce faire, l'article présente d'abord quelques faits marquants qui ont jalonné l'histoire du site, faisant apparaître les facteurs d'incertitude qui ont entouré la vie de ce lieu depuis sa création. Cette première partie montre à quel point l'installation des communautés minières se fait dans un champ de contraintes et d'opportunités qui orientent les choix opérés en matière d'habitat.

En positionnant ensuite la focale à l'échelle des occupants des lieux et de l'un d'entre eux en particulier, l'article expose diverses caractéristiques matérielles et symboliques des « abris de fortune » typiques des sites miniers et du mode de vie de ces communautés. La description des constructions, les noms qui leur sont attribués, permettent de saisir comment les espaces aurifères sont concrètement appropriés et habités. L'article témoigne du fait que, dans un contexte incertain, les chercheurs d'or ne manquent pas d'imagination et de ressources pour qualifier les lieux investis et établir avec eux un rapport sensible. Et, dans ce cadre, les « abris de fortune » apparaissent finalement comme une solution idoine.

## **1. À Fofora, vivre dans l'incertitude**

Au Burkina Faso, la pérennité des exploitations minières artisanales et à petite échelle est soumise à de nombreux aléas. La durabilité des espaces de vie et de travail dépend de facteurs qui mêlent aux contraintes techniques d'exploitation des questions d'ordre socioéconomique et sociopolitique.

D'abord, la viabilité d'un site aurifère se joue sur le plan géologique, autour de la présence et de l'accessibilité des filons eu égard aux moyens techniques et financiers dont disposent les chercheurs d'or pour les exploiter. Sur le plan économique ensuite, l'évolution du cours de l'or sur le marché mondial peut réduire les possibilités de mise en exploitation des collines. Suivant les périodes, il pourra ainsi être plus ou moins rentable d'exploiter certains filons et d'utiliser certaines techniques, conduisant les chercheurs d'or à partir temporairement pour d'autres horizons, avant de revenir éventuellement par la suite lorsque les conditions seront redevenues plus propices. Le site de Fofora a par exemple survécu à la crise financière de 2008 qui avait entraîné une baisse du prix de l'or au niveau mondial. Conjugué à l'exploitation de filons de moins en moins minéralisés et accessibles, nécessitant l'emploi coûteux de dynamite, le site avait vu pendant un temps sa population diminuer au profit d'autres espaces jugés alors plus attractifs.

Une contrainte supplémentaire pesant sur le déploiement des groupes de chercheurs d'or est relative au contexte de libéralisation qui entoure depuis plusieurs années maintenant l'activité minière au Burkina Faso (Luning, 2008). L'arrivée des communautés itinérantes dans un nouvel espace est généralement assortie de l'installation, officielle ou officieuse, de « comptoirs » qui traitent avec des sociétés privées agréementées pour l'achat et l'exportation du métal jaune. Les entrepreneurs qui gèrent ces espaces organisent la vie sur place et

mettent sur pied une gouvernance informelle (Arnaldi di Balme & Lanzano 2013 ; Côte & Korf, 2016 ; Ouédraogo, 2020). À Fofora, bien que n'ayant jamais pu disposer d'une autorisation d'exploitation en bonne et due forme (Mégret, 2011), une équipe travaillant pour une société agréementée a ainsi su imposer son leadership en profitant notamment de liens noués avec des agents de la police économique qui avaient été détachés par l'administration burkinabè pour assurer la sécurité des lieux.

Avant l'arrivée de ce « comptoir » privé, l'organisation spatiale du site avait été prise en charge par des agents du CBMP (Comptoir Burkinabè des Métaux Précieux), une structure étatique des années 80 dont le rôle était d'acheter l'or produit artisanalement mais aussi d'encadrer l'activité, en assurant par exemple l'agencement des lieux pour garantir un minimum de sécurité. Occasionnellement présents sur le terrain au tout début de l'implantation du site de Fofora en 2004, les agents du CBMP se sont retirés en 2005, au moment de la dissolution de la structure<sup>2</sup>.

Au cours de mes recherches, le site de Fofora comprenait une zone d'extraction, une aire de transformation du minerai et de vente de l'or, et un espace où étaient regroupés les habitations et les commerces. Ce modèle spatial de répartition des activités est celui qui est généralement appliqué dans le pays (Arnaldi di Balme & Lanzano, 2013 ; Sangaré, Mundler & Ouedraogo, 2016).

En 2015, dans le contexte post-insurrectionnel ayant conduit à la chute du régime Compaore, et après avoir constaté les effets mitigés de la libéralisation sur l'organisation du secteur, l'administration burkinabè a choisi de réintroduire une structure, baptisée l'ANEEMAS<sup>3</sup>, chargée d'encadrer et de surveiller les exploitations minières artisanales et semi-mécanisées sur le terrain. L'article 21 du Décret 2018-1017 du 16 novembre 2018, portant organisation des exploitations artisanales, précise : « *Tout site d'exploitation artisanale ou semi-mécanisée est structuré au minimum en : - zones d'extraction de minerai ; - zones de traitement et de ventes de l'or et des autres substances précieuses ; - zones d'habitations et d'activités diverses. La structuration des zones est faite sous la supervision de l'ANEEMAS. Les zones d'habitation et d'activités diverses sont gérées par les communes en relation avec l'ANEEMAS* ». On observe donc une continuité dans la façon de concevoir l'organisation spatiale des sites d'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle. En revanche, l'introduction de cette structure constitue un revirement qui souligne les obstacles auxquels l'État burkinabè continue de faire face dans ses tentatives de « formalisation » du secteur (Sawadogo & Da, 2021).

Autre contrainte relative à l'implantation de la communauté minière à Fofora, le site d'exploitation, tout comme les aires de traitement et d'habitation, se situaient à l'intérieur d'un permis de recherche détenu par une compagnie minière « junior » d'exploration (Mégret, 2011). Les tenanciers du « comptoir » de Fofora ont ainsi dû négocier informellement avec les représentants de cette compagnie la présence de l'activité artisanale et du site d'habitation qui la jouxte. Pour obtenir l'autorisation temporaire de travailler artisanalement au sein dudit permis de recherche, les responsables du « comptoir » ont accepté de se plier au respect de conditions édictées par la compagnie d'exploration. Les mineurs devaient laisser le champ libre aux travailleurs de cette société, notamment lorsqu'ils se rendaient sur le terrain pour des campagnes de forage et d'échantillonnage. Des recommandations avaient également été adressées sur la base d'un rapport effectué par une

---

<sup>2</sup> Un temps conservé dans le contexte de la libéralisation, le CBMP a fini par être dissout en raison d'un manque de compétitivité face à l'agressivité et aux pratiques commerciales des opérateurs économiques privés ayant fait irruption dans le champ de l'orpaillage.

<sup>3</sup> Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées.

équipe de consultants pour le compte de la compagnie d'exploration. Au niveau de l'organisation du site d'habitation, la présence d'allées de circulation entre les groupements de constructions avait notamment été préconisée pour éviter la propagation du feu en cas d'incendies, lesquels, relativement fréquents en ces lieux, peuvent occasionner de terribles dégâts humains et matériels. Dans tous les cas, le site d'orpaillage est resté permanemment sous la menace d'un possible « déguerpissement », notamment en cas de découverte majeure qui aurait entraîné la transformation du permis de recherche en permis d'exploitation industrielle. Un facteur d'incertitude additionnel pesant sur la pérennité de cette activité minière, tient au caractère versatile des politiques de l'administration centrale burkinabè. L'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or reste considérée comme « *un mal nécessaire pour lutter contre la pauvreté* », ainsi qu'un responsable politique le résumait lors d'un entretien. L'orpaillage est toléré mais l'usage « abusif » de produits chimiques (mercure et cyanure) et d'explosifs (dynamite), qui causent régulièrement des accidents, amène parfois l'administration à prendre soudainement des mesures fortes<sup>4</sup>. De même, des éboulements récurrents se produisent au niveau des galeries souterraines pendant l'hivernage alors que des arrêtés interdisant l'orpaillage en saison des pluies ont été pris. Pour « marquer le coup », l'administration n'hésite pas en pareille situation à envoyer les forces de l'ordre pour « déguerpier » les artisans miniers.

Outre les compagnies minières internationales et l'État central, les relations entre chercheurs d'or et acteurs locaux jouent également un rôle crucial pour fixer les modalités d'accès aux ressources ainsi que les conditions d'installation et d'habitation sur place (Mégret, 2010). La découverte de terrains jugés prometteurs s'accompagne d'un jeu de négociations qui voit l'intervention d'une pluralité d'acteurs : autorités villageoises et étatiques, municipalités, responsables coutumiers et propriétaires terriens. À Fofora, un système de « taxes » pour toute construction d'une habitation, d'un commerce ou d'un hangar de production, a par exemple été retenu. Des sommes d'argent sont versées aux gérants du « comptoir », qui en rétrocèdent une partie à la commune et aux propriétaires terriens lobi. Lorsque l'attractivité du site était particulièrement forte, ce type de « taxe » pouvait constituer une manne financière importante. Mais, durant certaines périodes de chute de l'activité économique, celles-ci ont pu être ponctuellement abaissées voire totalement supprimées, afin de redynamiser l'activité et redonner de l'attractivité au lieu. Cette observation rappelle les spatio-temporalités particulières qui caractérisent les activités minières, marquées par des phases de « surchauffe » et de « refroidissement » (Lanzano, 2018).

Enfin, un facteur d'instabilité, propre au sud-ouest du Burkina Faso, concerne les relations entre chercheurs d'or migrants et autochtones, qui se sont établies au départ dans un climat de vive tension et de méfiance (Werthmann, 2003). À Fofora, des personnalités influentes parmi les chercheurs d'or ont su, moyennant des coups de force et des tractations financières, négocier leur présence auprès de quelques interlocuteurs locaux. Cependant, tous les villageois n'y ont pas « trouvé leur compte ». Les rapports sont restés ambivalents, oscillant entre implication pour les uns, rejet de l'activité pour les autres avec une forte désapprobation des comportements s'écartant de l'ethos lobi prévalant en milieu rural.

En 2006, de violents affrontements se sont déroulés entre chercheurs d'or et villageois, à la suite d'un différend ayant opposé des orpailleurs mossis à de jeunes hommes lobi en marge du *dyoro*, l'initiation à laquelle les Lobi s'adonnent tous les sept ans. Un habitant de Fofora a

---

<sup>4</sup> Des exemples récents, dont la presse se fait l'écho, témoignent des conséquences gravissimes de certaines pratiques : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/02/22/burkina-faso-au-moins-55-personnes-tuees-par-une-explosion-sur-un-site-d-or-artisanal\\_6114679\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/02/22/burkina-faso-au-moins-55-personnes-tuees-par-une-explosion-sur-un-site-d-or-artisanal_6114679_3212.html)

alors perdu la vie et plusieurs orpailleurs ont été gravement blessés. Il a fallu l'intervention de l'armée pour ramener un semblant de calme.

En octobre 2017, soit un peu plus de dix ans plus tard, de nouveaux affrontements se sont produits, après qu'un chercheur d'or, alors qu'il manipulait une arme à feu, a mortellement touché une femme lobi et blessé son enfant. Des représailles ont entraîné la mort de trois orpailleurs et la zone d'habitation du site a été incendiée (Cros & Mégret, 2018). À la suite de cet affrontement, les autorités régionales ont pris la décision de « déguerpir » le site aurifère, qui est ainsi resté fermé de novembre 2017 à mars 2019 (Sawadogo & Da, 2021). La population installée sur place, ayant déjà dû faire face à l'incendie ayant détruit une partie des habitations et commerces du site, a ainsi dû se reloger dans l'urgence, en cherchant localement de l'aide ou en migrant directement pour un autre site. Sous cet angle, les expulsions deviennent un trait récurrent des mobiles qui amènent les communautés minières à voyager d'un site à un autre (Bolay, 2018). De tels événements maintiennent évidemment un climat d'incertitude qui limite le champ des projections, à moyen ou long terme, en matière d'implantation.

## **2. À *Sanmatenga*, *yaar de Fofora***

Après avoir présenté le cadre général dans lequel se déploie l'activité aurifère artisanale et l'implantation des communautés minières dans le sud-ouest burkinabè, les lignes qui suivent opèrent un changement de focale pour saisir comment les chercheurs d'or s'approprient et habitent concrètement le site aurifère.

Au Burkina Faso, les sites aurifères sont connus sous le nom générique de « *Sanmatenga*<sup>5</sup> ». En moore, la langue des Mossi, qui constituent le groupe ethnolinguistique majoritaire parmi les effectifs de chercheurs d'or, ce terme signifie littéralement « terre de l'or ». L'expression est intéressante puisqu'elle dénote le fait que les sites d'orpaillage constituent des espaces translocaux, situés à la fois quelque part et nulle part. Ces espaces sont en effet « quelque part » puisqu'ils sont ancrés dans un espace physique. De plus, les acteurs qui s'y rendent s'attendent à retrouver sur place des caractéristiques communes aux différents sites aurifères disséminés sur le territoire burkinabè. Cependant, ces sites aurifères sont également « nulle part », parce que leur inscription dans des formes traditionnelles, historiques et culturelles locales d'habiter ne leur est pas reconnue. En effet, les camps miniers ne constituent pas des entités familières dans la constitution habituelle d'un espace de peuplement. À la fois itinérant et translocal, le mode de vie des communautés minières repose sur un principe que la formule « *a focus without a locus* », proposée par W. A. Douglas (1998), résume bien. L'auteur questionne également l'emploi de la notion de « communauté » à propos des habitants des camps miniers et rappelle la méfiance des anthropologues qui ont longtemps hésité à considérer ces lieux comme un objet d'étude pertinent, dans la mesure où le terme même de « camp » sous-entend le caractère éphémère, temporaire et donc instable de tels établissements humains. Par ailleurs, les caractéristiques des camps miniers en font des espaces qui échappent en partie aux catégorisations usuelles pour penser le rural et l'urbain en Afrique de l'Ouest. Les sites d'orpaillage burkinabè se présentent en effet comme des espaces de vie situés la plupart du temps en « brousse », à l'écart des villes, mais qui présentent néanmoins certains aspects caractéristiques de la vie en milieu urbain. Lorsque les conditions d'exploitation sont bonnes, ces lieux attirent des milliers d'individus en provenance de multiples régions d'Afrique de l'Ouest. Ces espaces sont ainsi marqués par un pluralisme social et culturel, notamment

---

<sup>5</sup> Cependant, pour faciliter la localisation des lieux lors des échanges, les habitants d'un site empruntent fréquemment les noms des villages voisins. Ainsi, les interlocuteurs parlent en français du « site de Fofora ».

ethnique et religieux, et un certain anonymat. Le développement appuyé d'une économie de marché, visible à travers la présence de nombreux objets de consommation et rendue palpable par la commercialisation et la circulation de référents culturels globaux, tels que des films et de la musique, renforce aussi l'analogie avec les mondes urbains (Mégret, 2013b). En ce sens, les camps miniers ont pu être qualifiés d'hétérotopies (Werthmann, 2010), en référence à l'emploi de cette notion par Michel Foucault (1967) pour désigner des espaces « autres », où émergent de nouvelles façons de penser et de vivre et où des écarts par rapport aux normes dominantes sont observés. Et, en effet, l'espace des camps miniers s'ouvre à des processus de subjectivation où les acteurs peuvent en partie laisser libre cours à leur imagination pour exprimer des façons nouvelles de penser leurs rapports au lieu et à l'habiter.

### 3. Sur le *yaar* de Fofora, la « Villa 44 »

Au cours de mes enquêtes, j'ai passé plusieurs semaines au sein du *yaar* de Fofora (fig.1). Autre terme moore utilisé dans les sites aurifères du Burkina Faso, ce vocable désigne d'ordinaire, en pays mossi, les « marchés » destinés à la vente des denrées alimentaires et autres produits de consommation. Le *yaar* correspond ici à la zone d'habitation et de commerce du site, laquelle comprend des commerces d'alimentation, des restaurants, des espaces pour se doucher, des stands de coiffure, des boutiques de vêtements ou de vente de matériel d'orpillage. Organisé par des allées que les orpailleurs appellent « six mètres<sup>6</sup> », le *yaar* forme ainsi un ensemble constitué de petites structures cubiques et alignées. En fonction des années et de la richesse des filons exploités, le *yaar* de Fofora a pu abriter une population comptant plusieurs milliers d'individus.



Fig. 1 - Le *yaar* de Fofora en 2008

Photo Q. Mégret

---

<sup>6</sup> En référence à une norme de lotissement applicable au Burkina Faso.



Sur le *yaar* de Fofora, j'ai séjourné au sein de la « Villa 44 », ainsi que son propriétaire, le « Colonel Delta Force », avait surnommé les lieux avec un humour et une autodérision assumés (fig.2). Creuseur et propriétaire d'un trou situé au niveau de la zone d'extraction, le Colonel Delta Force avait jugé pertinent de se construire sur place un pied-à-terre. Selon lui, le site aurifère de Fofora offrait des perspectives intéressantes à moyen terme et constituait de ce fait un point d'ancrage intéressant pour vivre et travailler. L'endroit était aussi un point de départ stratégique dans le but de prospecter de nouveaux espaces dans la région et ne pas manquer une occasion de se positionner sur un filon dès sa découverte. Au cours d'un échange informel en 2008, il soulignait : « *un bon orpailleur, c'est un pantalon et une chemise sur un clou !* » Cette expression sous-entendait pour lui le fait qu'un « bon » chercheur d'or doit accepter de vivre dans des conditions précaires, ne s'encombrant que du strict nécessaire, pour être en mesure de partir aussi vite que possible. Le Colonel Delta Force ne comptait pas s'implanter durablement à Fofora, ni faire de l'orpaillage une activité de long terme, l'exercice quotidien de l'extraction aurifère nécessitant d'être en bonne forme physiquement et ne permettant pas de s'accomplir socialement dans son milieu d'origine (se marier, fonder une famille, prendre en charge des responsabilités familiales, etc.). Pour ses amis comme pour lui, il s'agissait d'attendre le « jour J », de réaliser un « bon coup », c'est-à-dire de gagner plusieurs millions afin de pouvoir « rentrer en famille », assurer ces obligations et établir sa place en tant qu'homme au sein de son groupe d'appartenance. Cependant, ce « bon coup » met souvent bien plus longtemps à survenir que souhaité, contraignant, bon gré mal gré, à « durer dans l'orpaillage » et à faire de cette activité, d'abord conçue comme provisoire, une occupation de long terme (Bolay, 2016).



**Fig. 2** - La Villa 44 et son propriétaire le colonel Delta Force, 2008

Photo Q. Mégret

Le processus d'installation de la « Villa 44 » a d'abord nécessité de négocier une « place » auprès des responsables du « comptoir ». Une fois l'autorisation obtenue, le Colonel Delta



Force a dû acquérir le nécessaire de construction. Sur un site d'orpillage animé, on ne manque pas de trouver des prestataires locaux qui se chargent, pour ensuite les vendre, de confectionner et d'apporter sur le *yaar* les éléments de base nécessaires à ce type de projet. Le Colonel Delta Force a pu faire acheminer l'ensemble des matériaux à bon port avant de bâtir lui-même sa « villa » avec l'aide de quelques amis (fig.3).

L'armature a été constituée à partir de piquets en bois solidement fichés en terre. Les « *sekos* », des produits de confection locale, ont ensuite été ficelés et amarrés à la structure. Ces larges parois, faites de solides brins de paille tressée qui permettent d'envelopper l'ossature, peuvent être utilisées pour le toit ou comme paravent. Elles font office de protection contre la pluie, le vent ou le soleil et créent un espace d'intimité, à l'abri des regards indiscrets.

Les *sekos* sont associés à des sections de bâche en plastique d'importation qui recouvrent le haut et les bords de l'habitat, l'imperméabilisent et évitent l'infiltration des eaux en cas de pluie. Un pan de paille tressée peut éventuellement être ajouté par-dessus la bâche, pour solidifier l'ensemble et limiter les prises au vent en contenant le tout. Souples et légères, composées de matériaux peu onéreux et facilement transportables d'un espace à l'autre, ces habitations résistent bien aux intempéries. Légèrement clairsemées et ainsi naturellement ventilées, elles permettent aussi de faire face aux fortes températures qui sévissent dans cette partie du globe.



**Fig. 3** - Entrée de la « Villa 44 ». *Yaar* de Fofora, 2008.

Photo Q. Mégret

Ces constructions de petite taille peuvent être indépendantes et isolées. Dans certains cas, elles peuvent être reliées entre elles par de nouvelles parois en *seko*. Le tout forme alors un ensemble clos, ouvert sur l'extérieur par une petite entrée, composée ici d'une porte en paille tressée. L'ensemble ainsi érigé se rapproche de l'habitat tel qu'il est notamment pensé et agencé en pays mossi, de façon à obtenir une cour « intérieure » coupée du monde environ-

nant et autorisant un peu d'intimité. Pour désigner cet espace d'habitation, les communautés d'orpailleurs utilisent le terme moore de « *zaka*<sup>7</sup> » ou encore en français celui de « concession<sup>8</sup> ».

Sur un camp minier tel que celui de Fofora, il n'y a pas un modèle unique ni une façon uniformisée de procéder pour bâtir son chez-soi. La forme que prend l'ensemble dépend du nombre d'occupants, de la nature des liens qui les unissent, du projet d'installation sur place et des contraintes imposées par les responsables du « comptoir ». Une construction est susceptible d'évoluer et de se recomposer. Ainsi, deux personnes célibataires peuvent décider, après leur rencontre sur le site, de s'installer en couple et de fonder un foyer. Dans certains cas, des groupes d'hommes ou de femmes se lient d'amitié et choisissent de se regrouper au sein d'une même « cour ».

À l'intérieur de la « villa 44 » (fig.4), des sacs servant pour le transport et la commercialisation du riz ont été réutilisés à d'autres fins. Ils sont reliés entre eux et disposés de manière à protéger l'espace intérieur du vent, de la pluie et de la poussière. Le sol est recouvert de nattes en plastique qui font office d'isolant. À l'image, au premier plan, un antivol à clé permet de sécuriser l'entrée et de se prémunir contre toute visite importune. Des vêtements et deux paires de chaussures de sport, des modèles particulièrement appréciés des chercheurs d'or, sont également visibles sur la photographie. Un matelas, fabriqué à partir de différentes couches de pailles, rappelle que la construction est destinée à se mettre à l'écart pour se reposer et disposer d'intimité. Les abris comme la « Villa 44 » sont destinés à dormir, mais ils permettent aussi d'avoir une vie sexuelle. On notera à cet égard que les rapports intimes « en brousse » sont proscrits en pays lobi. Les couples surpris en pleine transgression de cette règle sont sévèrement punis.

L'habitat peut également offrir des espaces annexes, notamment pour faire sa toilette. Dans le cas contraire, des emplacements, tenus par des opérateurs économiques, sont réservés au sein du *yaar* pour se doucher, moyennant le paiement d'une somme d'argent. En l'absence de latrines, les besoins naturels se font « en brousse ». Concernant la lessive, celles et ceux qui ne disposent pas du matériel nécessaire peuvent faire appel au service de laveuses et de laveurs ambulants. Plus généralement, en l'absence d'eau courante, l'approvisionnement se fait sur le *yaar* par l'intermédiaire de transporteurs (tricycles à moteur ou vélos) qui se ravitaillent au niveau des points de forage les plus proches. Disposer chez soi, comme le Colonel Delta Force, d'un bidon de vingt litres, permet par exemple de s'hydrater et, au lever, de réaliser une toilette rapide.

#### **4. De la « Villa 44 » à « l'hôtel Silmande »**

Au moment de mes investigations, on trouvait par ailleurs, sur le site de Fofora, « l'hôtel Silmande », un petit restaurant où les orpailleurs m'affirmaient avec malice que l'on y vendait le meilleur « déguè<sup>9</sup> » de tout le Burkina Faso. En dehors du *yaar* de Fofora, le dénommé « Sopatel Silmande » est connu comme l'un des établissements hôteliers les plus prestigieux de la capitale Ouagadougou. Les orpailleurs ont ainsi capturé, pour se l'approprier, un symbole

---

<sup>7</sup> Ici, comme dans le reste du pays où le moore prédomine, l'une des formules de salutation quotidiennes pose la question suivante : « *zak'ramba ?* », c'est-à-dire : « Et les gens de la maisonnée ? » (sous-entendu : « comment vont-ils ? »).

<sup>8</sup> Terme émique largement utilisé au Burkina Faso pour désigner une cour d'habitation.

<sup>9</sup> Un produit lacté de type yaourt généralement accompagné de céréales de petit mil.

de la modernité urbaine ouagalaise, un lieu luxueux et ouvert sur le monde, puisque cet hôtel est fréquenté par une riche clientèle internationale.



**Fig. 4** - Intérieur de la « Villa 44 ». Yaar de Fofora, 2008.

Photo Q. Mégret

De nombreux exemples pourraient être convoqués pour témoigner du riche et dense travail d'imagination auquel se livrent les chercheurs d'or pour symboliser et construire une dimension affective avec l'espace du camp minier. Cet élan créatif rappelle que les êtres humains ne peuvent pas ne pas « habiter en poète » et que l'habitat ne peut se réduire à une simple dimension fonctionnelle (Costes, 2015). Dans un contexte incertain, ces connexions symboliques permettent de relier des espaces éloignés - tant géographiquement que socialement - que rien de prime abord ne semble pouvoir rapprocher. Par le biais de ces opérations, il me semble donc que les orpailleurs travaillent métaphoriquement à raccourcir ces distances. Ils se rappellent avec humour leurs aspirations communes à une vie meilleure, à une ascension qui pourrait subitement s'accélérer d'un coup de pioche « magique »<sup>10</sup> les propulsant d'un point à l'autre de l'échiquier social. Tout en vivant « en brousse » à l'écart des grandes villes, ils signalent aussi qu'ils n'ignorent pas le confort de certains modes de vie urbains auxquels ils comptent accéder un jour, raison pour laquelle ils ont justement choisi d'habiter temporairement dans des conditions précaires et de « partir à l'aventure<sup>11</sup> » pour un temps indéterminé.

<sup>10</sup> À l'image d'un gagnant de loterie.

<sup>11</sup> Pour un regard transversal sur les migrations d'aventures, voir Bredeloup (2014).

## 5. Conclusion

Vingt ans environ après l'arrivée des premiers chercheurs d'or dans le sud-ouest burkinabè, un nombre important de sites aurifères ont vu le jour. Particulièrement éphémères, certains de ces espaces ont disparu aussi vite qu'ils étaient apparus, en quelques semaines parfois. D'autres « camps miniers », comme celui de Fofora, sont parvenus, dans un climat demeuré incertain, à se pérenniser et à maintenir un certain niveau d'activité économique. Lors de mon dernier séjour sur le terrain, quelques mois avant la survenue de l'accident dramatique d'octobre 2017 qui a entraîné des représailles et l'incendie d'une partie du *yaar*, mes interlocuteurs m'indiquaient que Fofora était désormais devenu une sorte de village, un site aurifère calme et « un peu mou », comme me l'indiquait l'un d'entre eux. Il faut préciser que depuis quelques années, des commerçants, devenus plus confiants, avaient par exemple pris le parti d'investir plus solidement sur place en construisant des bâtiments en « semi-dur<sup>12</sup> », donnant au lieu une allure différente de celle d'un camp composé à la hâte d'abris en paille et bâches de plastique.

Mieux acceptés à Kampti, des orpailleurs ont aussi pris le parti de s'installer directement en ville et de se déplacer quotidiennement sur les sites d'exploitation. Profitant d'une offre croissante en matière de logements, ils se regroupent et louent des maisons. L'irruption de certains outils dans le champ des innovations sociotechniques, en particulier les détecteurs de métaux (Dessertine, 2016), a aussi favorisé la reconsidération de certains aspects du mode de vie du chercheur d'or. Avec ces appareils, il n'est pas nécessaire de travailler la nuit, de dormir au plus près des filons et de surveiller en permanence les puits d'extraction pour se prémunir des vols, puisqu'il s'agit de traiter la terre en surface. Équipés pour la plupart de motos, ces prospecteurs peuvent aisément se rendre chaque jour sur les placers pour y examiner les sols à l'aide de leurs engins de détection.

D'autres acteurs disposant d'un capital économique important, acquis grâce à leur activité locale dans le secteur minier, ont acheté des parcelles à Kampti ces dernières années pour y faire bâtir des villas cossues et s'établir à plus long terme dans la région. Le développement et la concrétisation de multiples projets immobiliers de ce type fait dire aux Kamptilè que les « orpailleurs ont totalement changé la ville ».

Quelques années après le « rush » initial, l'évolution récente des formes de l'habitat des acteurs miniers dans le sud-ouest burkinabè témoigne donc d'un certain degré d'intégration, bien visible à travers la diversification des projets d'installation à l'instant mentionnés. Cependant, si une implantation à long terme semble désormais possible « en ville », avec des investissements qui dépassent le seul horizon spatio-temporel de la mine (projets immobiliers, création de boutiques et développement d'activités commerciales à Kampti), l'accueil des « étrangers<sup>13</sup> » en milieu rural villageois, au plus près des ressources minières, se heurte encore régulièrement à la problématique du respect des règles et des « coutumes » lobi. Dans ce contexte, chaque faux pas, à l'image de ce tragique accident d'octobre 2017, rappelle la nature hétérotopique des camps miniers et fragilise la perspective d'un vivre-ensemble apaisé.

---

<sup>12</sup> À partir d'un assemblage de briques de « banco » (aussi appelée « terre crue ») de fabrication locale empilées les unes sur les autres et tenues ensemble par le biais de joints de ciment.

<sup>13</sup> Et plus particulièrement ici en provenance du plateau mossi.

## Bibliographie

- ARNALDI DI BALME L., LANZANO C. 2013, Entrepreneurs de la frontière : Le rôle des comptoirs privés dans les sites d'extraction artisanale de l'or au Burkina Faso, *Politique africaine*, n° 131, pp.27-49.
- BOLAY M. 2016, « Il faut être là où l'or sort ! » De l'itinérance temporaire au maintien d'un mode de vie mobile chez les orpailleurs de Haute Guinée, *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, vol. 16, n° 30, pp.111-135.
- BOLAY M. 2018, Reversed rushes? Expulsion as a dominant feature of gold miners' mobility in Guinea and Mali, *Resource World*. <http://resourceworlds.org/2018/02/25/reversed-rushes-expulsion-as-a-dominant-feature-of-gold-miners-mobility-in-guinea-and-mali/>
- BREDELOUP S. 2014, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, Paris, CTHS, 141p.
- CARBONNEL J.-P. 1991, L'orpaillage au Burkina Faso et au Mali, in LE BRIS É., LE ROY É. et MATHIEU P. (éds.) *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*, Paris, Karthala, pp.122-130.
- COSTES L. 2015, Habiter autrement ?, *Socio-anthropologie*, n° 32, pp.9-19.
- CÔTE M., KORF B. 2018, "Making Concessions. Extractive Enclaves, Entangled Capitalism and Regulative Pluralism at the Gold Mining Frontier in Burkina Faso", *World Development*, n° 101, pp.466-476.
- CROS M., MÉGRET Q. 2018, L'or, le sang, la pluie et les génies : Chroniques ethnographiques d'un conflit entre orpailleurs et autochtones lobi du Sud-Ouest burkinabè, *Afrique contemporaine*, n° 267-268, pp.113-134.
- DESSERTINE A. 2016, From pickaxes to metal detectors: gold mining mobility and space in Upper Guinea, Guinea Conakry, *The Extractive Industries and Society*, vol. 3, n° 2, pp.435-441.
- DOUGLASS W. 1998, The Mining camp as Community, in KNAPP B., PIGOTT V. C., HERBERT E. W. (éd.) *Social Approaches to an Industrial Past: The Archaeology & Anthropology of Mining*, London, Routledge, pp.97-108.
- FOUCAULT M. 2004 [1967], Des espaces autres, *Empan*, vol. 54, n° 2, pp.12-19.
- GRÄTZ T. 2004, Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale, *Autrepart*, n° 30, pp.135-150.
- LANZANO C. 2018, Gold digging and the politics of time: changing timescapes of artisanal mining in West Africa, *The Extractive Industries and Society*, vol. 5, n° 2, pp.253-259.
- LUNING S. 2008, The liberalisation of the gold mining sector in Burkina Faso, *Review of African Political Economy*, n° 117, pp.387-401.
- MÉGRET Q. 2010, Gaining access to a globally coveted mining resource: a case study in Burkina Faso, *International Social Science Journal*, n° 202, pp.389-398.
- MÉGRET Q. 2011, Permis de recherche sur la Toile : les compagnies d'exploration au "pays des hommes intègres", in CROS M., MÉGRET Q. (éd.) *Net et Terrain. Ethnographie de la n@ture en Afrique*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, pp.151-182.
- MÉGRET Q. 2013a, *L'Argent de l'or. Exploration anthropologique d'un « boom » aurifère dans la région Sud-ouest du Burkina Faso*, Thèse sous la direction de Michèle Cros, Sociologie et Anthropologie, Université Lumière Lyon 2.

MÉGRET Q. 2013b, Comment “faire son cinéma” dans un camp minier du Sud-Ouest burkinabè, in CROS M., BONDAZ J. (éd.) *Afriques au figuré. Images migrantes*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp.163-188.

OUÉDRAOGO A. 2020, Les détentrices de hangars de traitement de l’or face à la technique de cyanuration (sud-ouest du Burkina Faso), *Journal des africanistes*, vol.90, n° 1, pp.168-187.

SANGARÉ O., MUNDLER P., OUEDRAOGO L. S. 2016, Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l’orpaillage artisanal. Un cas d’étude au Burkina Faso, *Revue Gouvernance*, vol.13, n° 2, pp. 53-73.

SAWADOGO E., DAPOLA E†. 2021, « Enjeux de la mutation des techniques artisanales sur la formalisation de l’exploitation de l’or au Burkina Faso », *EchoGéo*, 58. <http://journals.openedition.org/echogeo/22710>

WERTHMANN K. 2003, « Ils sont venus comme une nuée de sauterelles ». Chercheurs d’or au Burkina Faso, in Kuba R., Lentz C., Somda C. N. (éd.) *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*. Karthala et ZMO, pp.97-110.

WERTHMANN K. 2010, “Following the Hills”: gold mining camps as heterotopias, in FREITAG U., VON OPPEN A. (éd.) *Translocality. The study of globalising processes from a southern perspective*, Leiden, Brill, pp.111-132.